

E.S.M

Ecole de la Spiritualité de la Mosquée MOHAMED

Yopougon

Cours du : **Samedi 14 Décembre 2013**

LE MONDE DES DJINNS

I - INTRODUCTION

De tout temps, l'homme a toujours été profondément fasciné par le surnaturel et le monde invisible. L'existence d'un monde parallèle au nôtre l'a toujours troublé. On fait souvent référence à ce monde parallèle en tant que « monde des esprits » et la plupart des gens s'en font une image particulière.

Pour certains, il s'agit des âmes de personnes décédées, qu'ils appellent aussi « fantômes ». Pour d'autres, les esprits représentent soit les forces du bien, soit celles du mal, les deux luttant les unes contre les autres pour exercer leurs pouvoirs sur l'humanité.

Ces interprétations, toutefois, relèvent surtout du mythe et de l'imagination.

À l'instar de toutes les religions, l'Islam a lui aussi son interprétation sur ce monde invisible, mais c'est lui qui l'explique de la façon la plus claire et logique. Ce que plusieurs perçoivent comme un monde parallèle au nôtre est appelé le monde des djinns, en Islam.

Ce point de vue de l'Islam apporte d'ailleurs de nombreuses réponses aux mystères des temps modernes et anciens. Sans la connaissance de ce monde, les musulmans, comme les non musulmans, chercheraient à expliquer ces mystères de mille et une façons.

Alors qui sont les djinns et que sont-ils au juste ?

1) Définition

Les djinns sont des êtres qui ont été créés (par ALLAH SWT) avec un libre-arbitre et qui vivent sur terre, dans un monde parallèle à celui des hommes.

Le mot « djinn », en arabe, est dérivé du verbe « janna », qui signifie cacher ou dissimuler.

Ils sont donc physiquement invisibles aux yeux des hommes, comme leur nom l'indique.

Cette invisibilité est l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes nient leur existence.

Toutefois, l'influence qu'a le monde des djinns sur les hommes suffit pour réfuter les arguments de ceux qui nient l'existence de ces créatures d'ALLAH (Le Très Haut).

Ils habitent dans les endroits déserts, les points d'eau, les cimetières, les forêts et les ruines.

2) Leur Origine

Le Coran et la sounna ont parlé de l'origine des djinns.

DIEU Dit, dans le Saint Coran : (S15 ; V26-27) « **Nous avons certes créé l'homme d'une argile sonnante, extraite d'une boue malléable. Quant aux djinns, Nous les avons créés, auparavant, d'un feu sans fumée, d'une chaleur ardente. »**

Les djinns ont été donc créés avant l'homme.

Quant à leur origine physique, le Prophète (SAW) a abondé dans le sens du verset ci-dessus lorsqu'il a dit :

« Les anges furent créés de lumière, tandis que les djinns furent créés d'un feu sans fumée. »

Par ailleurs, ils sont tenus, comme les humains, à adorer DIEU, car ALLAH (SWT) a Dit, dans le Coran :

« Je n'ai Créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » (S:51 ; V:56)

Les djinns, comme les hommes, peuvent donc être musulmans ou non musulmans.

Toutefois, à cause de leur nature fouguese, la plupart d'entre eux sont non musulmans.

Tous ces djinns non musulmans forment une partie de l'armée du plus connu et du plus grand des djinns, c'est-à-dire satan le maudit.

Par conséquent, ces djinns mécréants sont aussi appelés diables.

Certains djinns sont musulmans, comme ceux qui se convertirent à l'époque du prophète Mohammed (SAW).

En effet, un groupe d'entre eux fut séduit par la récitation du Coran et devint musulman.

Dans le Coran, ALLAH (SWT) a Ordonné au Prophète (SAW) de rapporter cet événement aux gens :

« Dis, (ô Mohammed) : « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns a prêté l'oreille à (ce Coran) et a dit : « Nous avons entendu (réciter) une lecture merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru et nous

n'associerons jamais personne à notre Seigneur. »

(S : 72 ; V : 1-2)

Sous plusieurs aspects, les djinns sont très similaires à l'homme. Ils mangent et boivent, ils se marient, ont des enfants et meurent.

Leur durée de vie est cependant beaucoup plus longue que la nôtre.

Comme les hommes, ils sont organisés en royaumes, États, tribus, peuples.

Comme nous, ils connaîtront le Jugement Dernier et rendront des comptes à ALLAH, Le Très-Haut.

Ils seront présents, avec les hommes, au Jour du Jugement, et iront soit au Paradis, soit en Enfer.

Mais contrairement à l'homme qui a été créé avec la tendance à oublier (*en arabe phonétique « l'insane » traduit en français donne « l'homme » mais aussi « l'être qui oublie »...*), le djinn ne peut oublier quoi que ce soit et se rappelle tout ce qu'il a pu vivre, voir, entendre, etc... Et ce, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. De plus, leur force est qualifiable de surhumaine.

3) Les types de djinns

Le Prophète (SAW) dans son enseignement a dit :

« Il y a trois types de Djinns : un type qui vole constamment dans les airs, un autre type qui prend la forme de serpents et de chiens, et un autre type qui n'est pas capable de voler et qui réside à un endroit précis ou erre ici et là. »

4) Les catégories

Il y a plusieurs catégories de djinns ; et leurs manifestations chez les malades possédés varient selon leur espèce.

Il y a près de soixante dix (70) sortes de djinns dont nous citerons seulement quelques un.

a) Les Djinns amoureux (Achiqs) :

C'est la catégorie des djinns (démons du sexe : les incubes et les succubes), qui transmettent leurs pensées et leurs émotions aux sujets possédés.

Ils sont intimement liés au sexe humain.

Les djinns masculins du sexe (les incubes), prennent parfois la vie d'une jeune femme en otage et s'impose comme son seul partenaire sexuel.

Il en est de même pour les succubes (djinns féminins) qui s'approprient la vie sexuelle d'un jeune homme pour le rendre éternellement célibataire.

NB : Il est important de préciser que ces démons habitent très souvent le corps de ceux ou celles qui s'adonnent à la dépravation tant au point de vue vestimentaire que comportemental.

Il faut appuyer sur le fait que les odeurs trop fortes, les cheveux découverts et le port des mèches sont des tentations pour ces djinns.

Ces créatures sont non seulement très amoureuses mais très dangereuses.

Il faut donc éviter de les provoquer par notre nudité.

Les signes de leur présence : Le sujet possédé dort excessivement et fait constamment des rêves érotiques pendant lesquels le djinn tente de coucher avec lui de gré ou de force.

C'est ce qui explique certaines blessures (au visage, bras etc.) au réveil.

Le malade a de fortes migraines qui commencent généralement au coucher du soleil. Il entend des respirations à côté de lui et s'isole constamment et refuse toute causerie sans motif. Il a la tête lourde lorsqu'il marche. Il a l'impression d'avoir de la compagnie.

Enfin, il déteste la lecture du Coran.

(Il faut dans ce cas une intervention musclée d'un très grand spécialiste pour chasser cet esprit.

Cet esprit se nourrit avec l'énergie de sa victime et elle vieillira assez vite même si elle est jeune.)

b) Les djinns marins (Ghawas) :

Ce sont les djinns qui sont dans l'eau.

Signes de leur présence : Le sujet possédé aime se laver tard dans la nuit et aime parler dans les toilettes, se lave avec de l'eau très froide même en période de fraîcheur, aime beaucoup aller à la plage et dans les piscines.

c) Les djinns ''oiseaux'' (Thôyyar) :

Ces djinns ''oiseaux'' ont une grande capacité de mobilité.

Ils mettent deux minutes pour parcourir des continents.

C'est à cette catégorie de djinns que satan, le parrain des djinns, appartient. Ce sont des djinns très dangereux, c'est avec eux que les sorciers travaillent.

Signes de leur présence : Le sujet se voit toujours dans les cieux en rêve. Il a souvent des pertes de conscience. La présence du djinn en lui, le rend très violent et difficile à maîtriser, le met dans un état de dépression nerveuse ; il peut même courir dans la rue. Il s'isole sans raison et a souvent des accès de fièvre très intense qui font virer la couleur de ses yeux au rouge.

d) Les djinns encrassés (Kadmoul Amar) :

Ils habitent les endroits souillés tels que les douches, les décharges d'ordures, les maquis (buvettes d'alcool), les hôtels, les boîtes de nuit, etc.

Ils habitent également les maisons sans spiritualité et sans éducation islamique, où on joue constamment la musique, où on regarde les films immoraux, où les femmes adoptent des tenues indécentes.

De telles maisons sont sous l'emprise et le contrôle de ces forces négatives.

Ils habitent aussi le corps de ceux qui jettent de l'eau dans les douches et toilettes sans évoquer les Nom d'ALLAH, et de celles qui découvrent leur corps quand elles vont prendre leur bain.

Signes de leur présence : Le sujet aime s'enfermer dans les toilettes pendant un long moment. Il aime beaucoup l'obscurité et attend toujours la nuit pour se laver.

Il ne supporte pas l'Azan (appel à la prière) et le Coran. Il a des douleurs constantes au niveau des reins et des articulations.

e) Les djinns du cimetière (Makabir) :

Ils habitent les cimetières et sont extrêmement dangereux. Ils ont pour cible ceux qui crient, parlent à haute voix et jettent des pierres au cimetière ; aiment s'asseoir sur les tombes.

De telles attitudes déclenchent leur colère et ils finissent par se venger. Cette vengeance peut continuer jusqu'à la dernière descendance du sujet possédé.

Signes de leur présence : Le sujet grelotte énormément à la présence du djinn ; il a un accès de fièvre intense que seul le Coran peut calmer.

Le djinn s'installe dans son cerveau pour le contrôler et chercher à le paralyser définitivement.

Il peut lui arracher l'usage de la parole, le rendre sourd, muet et bloquer son anus et sa respiration.

En rêve, le malade se voit au cimetière entrain de causer avec les morts.

Il aime également se retirer dans les cimetières sans raison valable.

f) Les djinns de maison (Amirou Béit) :

Ils habitent les maisons. Ces djinns cohabitent avec nous de part notre négligence et notre indiscipline.

(Exemple : négligence des invocations quotidiennes conseillées par le Prophète MOUHAMMAD (SAW)).

Ils vivent dans les maisons où l'homme et la femme se disputent toujours.

Signes de leur présence : Le malade s'enferme dans la chambre sans raison et refuse de cohabiter avec ses proches ou les gens.

Il pleure sans motif, il a toujours peur et a son cœur qui bat fortement. Il voit les animaux sauvages dans sa maison.
(Hallucinations)

NB : Il est donc important de savoir que Les djinns vivent avec nous. Et cela, dans les marchés, les magasins, les écoles, et autres lieux, et nous voient d'où nous ne les voyons pas. Certains parmi eux vivent dans les endroits sales (poubelles, les toilettes et les salles de bain). C'est pour cela que le Prophète (SAW) nous recommande de rechercher la protection d'ALLAH contre les démons mâles et les démons femelles lorsqu'on pénètre les lieux d'aisance.

g) Les djinns des pacts (Djallabou Attabir) :

C'est avec eux que les hommes pactisent pour le prestige, la réussite, la fortune etc.

Ces pactes, généralement reposent sur l'associationnisme. Il peut exiger la mort soit d'un enfant bien aimé, du frère, de la sœur, du père, de la mère ou un litre de sang humain.

Si l'homme n'est pas capable de satisfaire ses besoins, le djinn se venge alors.

Signes de leur présence : La paralysie chez la personne possédée, elle ment beaucoup, s'adonne à la dépravation, couche à souhait avec le djinn, elle s'éloigne de l'adoration, devient à la longue charlatan.

Le sujet peut être attardé mental ou carrément devenir fou.

h) Les djinns enfants (Attifou Nadjîm) :

Ces djinns ne possèdent que les enfants et quelques rares fois les grandes personnes. Dans ce cas, ces derniers se comportent exactement comme des enfants.

Ils sont provoqués par les enfants au crépuscule (coucher du soleil) qui est leur moment de réveil.

Signes de leur présence : Le bébé possédé pleure constamment sans cesse et généralement la nuit.

L'enfant refuse de se taire et reste coller à sa mère.

L'enfant ne désire que les poupées comme jouet.

Pendant son sommeil, il s'amuse et en rêve, il joue avec ses camarades.

i) Les djinns de la sorcellerie (Khadimou Sirrou) :

Ce sont les djinns qui ordonnent les sorciers.

Il y en a de deux sortes : les djinns Oulouwi et les djinns Soufli.

Les premiers sont les supérieurs hiérarchiques des seconds.

Ils les envoient pour déposer la sorcellerie dans l'âme du sujet et sont mis au service des hommes par les premiers.

Comment initient-ils l'homme à la sorcellerie ?

Le candidat à la sorcellerie demande au djinn qui pose la condition suivante à la suite de laquelle il devient sorcier : la renonciation à la foi ou le reniement d'un élément fondamental de l'Islam.

Il peut donc demander au candidat d'uriner sur le Saint Coran, ou d'écrire les versets du Coran avec les menstrues d'une femme, ou lui demander de faire la prière de Zhour en cinq rakats, ou de se frotter avec de l'urine après les ablutions pour la prière.

Il peut aussi demander de tuer un membre de sa famille.

Avant l'initiation, le candidat doit absolument le prouver au djinn.

Une fois cet acte accompli, le djinn ordonnateur (Oulouwi) met les djinns soufflis à sa disposition et il devient désormais sorcier.

II - LE POUVOIR DES DJINNS

Ce qui distingue réellement les djinns des êtres humains, ce sont leurs pouvoirs et leurs habiletés diverses.

Ils sont dotés de pouvoirs surnaturels.

ALLAH (SWT) leur a Donné des capacités qu'Il n'a pas Données aux humains ; et ALLAH (SWT) nous a Parlé de certaines d'entre elles dans Son Livre Saint.

Une meilleure connaissance de leurs pouvoirs peut nous aider à mieux expliquer certains phénomènes mystérieux qui se produisent autour de nous.

1) La métamorphose

Les djinns peuvent se métamorphoser. Pour se manifester, ils prennent diverses formes, dont celles de l'homme ou des animaux (un scorpion, un serpent, un oiseau), couramment des serpents.

Ils peuvent donc nous apparaître sous forme d'humains ou d'animaux, ou d'autres créatures vivantes.

Ils peuvent aussi apparaître sous forme d'un chien ou d'un chat noir car le noir ajoute à la force néfaste des démons.

NB : Il est bon de préciser que lorsqu'un djinn prend une forme humaine ou animale, alors il obéit aux lois physiques de cette forme ; à savoir, qu'il sera possible de le voir ou de le tuer d'un coup de feu, ou de le blesser d'un coup de couteau.

C'est pour cela que les djinns ne restent que peu de temps sous une telle forme car ils deviennent alors vulnérables. En fait, ils profitent de leur invisibilité pour effrayer les gens.

2) La possession

La capacité de posséder l'esprit et le corps d'autres créatures fait également partie des pouvoirs des djinns, et ils l'ont souvent utilisée au fil des siècles.

Cependant, il s'agit d'un acte que DIEU leur a Interdit, car prendre possession d'un autre être vivant constitue une grave oppression.

Les possessions humaines ont toujours à la fois fasciné et terrifié les hommes.

Mais la véritable connaissance de ce phénomène est rare.

Nous savons, en tant que musulmans, que les djinns peuvent posséder les gens pour diverses raisons.

Les djinns peuvent s'attaquer à l'homme par esprit de vengeance, au cas où on leur aurait par exemple uriné dessus, ou jeter de l'eau brûlante par mégarde.

Ou bien, parce qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille a été accidentellement blessé par un être humain.

Il arrive également qu'un djinn tombe en amour avec une personne et décide d'en prendre possession.

Ils peuvent aussi avoir été envoyés par un sorcier, et entrer dans le corps de l'ensorceler afin de lui faire subir les pires calvaires.

Mais dans la plupart des cas, les djinns possèdent des gens tout simplement parce qu'ils sont malveillants de nature.

NB : Il y a différentes types de "TOUCHER"

1. Le toucher total : le djinn a pris possession de la totalité du corps. Il dirige totalement le malade et peut même parler par sa bouche. Dans ce cas, le malade que l'on frappe est totalement insensible à la douleur.

2. Le toucher ponctuel : le djinn est placé dans une partie seulement du corps comme le bras, la jambe... (On ressent une douleur persistante)

3. Le toucher permanent : le djinn est dans le corps de l'individu sans se manifester. (On ne le sent pas du tout malgré sa présence)

4. Le toucher extérieur : le djinn est à l'extérieur du corps et cherche à y pénétrer. (Vent, chatouillements...)

(Lorsqu'une personne se trouve possédée par un djinn, le "Nom de Dieu" doit être utilisé pour le chasser. Dans ce qui nous a été transmis du Prophète et de ses compagnons, nous retrouvons plusieurs invocations servant à exorciser les djinns et toutes invoquent Dieu afin qu'Il vienne en aide à la personne possédée. C'est le seul moyen efficace et sûr)

* Les animaux et des statues peuvent également être possédés par des djinns.

Ce faisant, le djinn espère amener les gens à adorer des entités autres que DIEU.

La possession d'idoles (telles que celles adorées par les païens) est un de leurs nombreux stratagèmes pour parvenir à cette fin.

(Amener les gens à adorer de fausses divinités.)

(Donner quelques exemples)

* Les lieux d'habitation sont souvent aussi le théâtre de beaucoup de choses mystérieuses, à cause des djinns. Un ennemi envoie chez vous un mauvais esprit qui vous empêche de dormir, ou vous rend impuissant, etc.. Ou bien, pour enterrer des choses ténébreuses dans votre maison pour vous faire du mal, de sorte que quelque soit ce que vous faites, cela ne marche pas. C'est le cas des maisons hantées.

NB : - Quelques signes qui peuvent vous montrer que votre maison est hantée.

- 1- Vous faites des cauchemars pendant votre sommeil et vous vous réveillez fatigué
- 2- Chaque fois que vous entrez chez vous, vous avez la chaire de poule, vos cheveux s' hérissent
- 3- Vous remarquez que dans votre maison il y a trop de cafards, alors que vous vivez dans un endroit sain
- 4- Vous avez plein de souris chez vous
- 5-vous vous sentez parfois tendus et énervé pour un rien
- 6-Votre business ne marche pas et il y' a des petits maux qui apparaissent dans la famille
- 7- Vous entendez comme des pas sur la toiture ou comme des souris qui courent dans le plafond.

(Il ' y en a toute une légion des signes indicateurs de la présence de mauvais esprits).

Voici un petit rituel pour savoir si une maison est hantée ou envoûtée.

(Je vous conseille à tous de faire ce petit teste pour voire si votre maison est le champ de batail des esprits malins.

Sachez que le résultat est sans appel. Ça ne ment pas.)

Voici le rituel simple :

Prenez un verre cassable transparent à moitié rempli d'eau du robinet.

Mettez-y un morceau de charbon de bois.

Déposez le devant votre porte pendant que vous allez dormir,

Laissez le passer la nuit. (Assurez-vous que personne ne vous voit pendant l'opération)

Le matin, si vous remarquez que l'eau à diminuer de votre verre, c'est que votre maison habite des esprits malins. Elle est hantée et envoûtée.

Si vous trouvez votre verre avec la même quantité d'eau et votre morceau de charbon, alors OUF, votre maison est clean !

CONCLUSION

Le monde des djinns est à la fois sinistre et intrigant. En le connaissant mieux, nous pouvons arriver à expliquer de nombreux phénomènes considérés comme des mystères. C'est de cette façon que nous pouvons éviter de sombrer dans des extrêmes, comme ceux qui, n'arrivant pas à expliquer ces phénomènes, vont jusqu'à adorer toutes sortes d'objets et créatures autres que DIEU. C'est en nous accrochant fermement au monothéisme que nous pouvons nous défendre contre ces alliés invisibles de satan.

Mosquée MOHAMED Yopougon
El hadj MOHAMED Abdel Razack
E-mail: papafahd@gmail.com